

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MAI 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018, à 19 H 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Etienne, Saint-Damase.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaéтан Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également présente, Madame Johanne Beaugard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Rés. 2018-05-046

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2018-05-047

**ADOPTION DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaéтан Jodoin, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes à payer du mois d'avril 2018, au montant de 253 283.11 \$ soit approuvé. Ce bordereau portant le numéro 2018-05-047 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF AU 31 MARS 2018**

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'état des revenus et dépenses comparatifs au 31 mars 2018.

Rés. 2018-05-048

**DÉMISSION D'UN POMPIER VOLONTAIRE –Monsieur Dominique Moscato:**

CONSIDÉRANT la démission présentée par monsieur Dominique Moscato effective en date du 10 avril 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de monsieur Dominique Moscato;

QU'une lettre de remerciements soit adressée à monsieur Moscato afin de souligner les années de services au sein du service des incendies de Saint-Damase et l'excellent travail réalisé.

ADOPTÉE

Rés. 2018-05-049

**SIGNATAIRES AUTORISÉS –CONTRAT DE SERVICES POUR L’APPLICATION SURVI-MOBILE**

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie de la municipalité de Saint-Damase désire utiliser l’application SURVI-Mobile, afin de recevoir les appels d’urgence offerte par la Centrale d’appels d’urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA);

CONSIDÉRANT QU’UN contrat de services pour l’application SURVI-Mobile doit être signé entre la municipalité de Saint-Damase et CAUCA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de services daté du 1<sup>er</sup> mars 2018 pour l’application SURVI-Mobile avec la centrale CAUCA;

QUE le directeur du service incendie soit nommé chargé de projet dans le cadre de ladite entente.

ADOPTÉE

Rés. 2018-05-050

**CONTRAT DÉNEIGEMENT DES CHEMINS AVEC DÉGLAÇAGE – RECONDUCTION SAISON 2018-2019**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement des chemins avec déglacage de la municipalité a été accordé à la compagnie 9298-3543 Québec inc. pour une période de trois ans soit pour les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 avec possibilité de reconduction de deux ans;

CONSIDÉRANT QUE l’entreprise 9298-3543 Québec inc., désire renouveler pour la saison 2018-2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de reconduire le contrat de déneigement des chemins avec déglacage pour la saison 2018-2019 au montant de 180 662.40 \$ plus taxes selon la formule de soumission datée du 26 juin 2015;

Qu’il soit requis de l’entrepreneur qu’il produise son cautionnement d’exécution, de même que sa preuve d’assurance dans les trente jours des présentes.

ADOPTÉE

Rés. 2018-05-051

**AUTORISATION DE SIGNATURE, AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – AMÉNAGEMENT PETIT PARC TERRAIN DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière présentée au Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser monsieur Yvon Blanchette, coordonnateur en loisir, à signer tout document relatif à la demande d’aide financière du Fonds de développement rural concernant le projet « Nouveau module et remplacement d’une glissoire au petit parc du terrain des loisirs », et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase.

ADOPTÉE

Rés. 2018-05-052

**SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA FAMILLE DU 14 AU 20 MAI 2018**

CONSIDÉRANT QUE la famille compte parmi ce que nous avons de plus précieux. Dans les bons moments comme les jours difficiles, c’est elle qui nous accompagne, nous soutient, nous apporte du réconfort. C’est vers elle que l’on se tourne en premier pour célébrer nos réussites et partager les grandes et petites joies de la vie. C’est elle encore qui sera là lorsque, en dernier recours, il faudra prendre soin de nous.

CONSIDÉRANT QUE collectivement, on compte sur les familles pour s'acquitter d'un grand nombre de responsabilités. Éduquer, soigner les enfants, venir en aide aux personnes âgées, veiller sur les personnes malades : la famille joue un rôle crucial dans le fonctionnement de la société. En matière d'éducation, de santé, de loisirs, voire de culture, le premier acteur est toujours la famille

CONSIDÉRANT QUE si l'on compte bien, on s'aperçoit aussi que les familles sont d'une très grande importance pour l'économie du Québec. Les dépenses des ménages sont principalement celles liées à l'achat de bien et de service pour la famille comme le logement, l'alimentation, les transports, l'énergie, les communications, etc. Et cela représente 60% du PIB.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la semaine du 14 au 20 mai 2018 comme étant la «Semaine québécoise des Familles» sous le thème «La famille, c'est ça qui compte! »

ADOPTÉE

### **CORRESPONDANCE**

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée.

### **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une seconde période de question est mise à la disposition des personnes présentes.

Rés. 2018-05-053

### **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaéтан Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 H 51.

ADOPTÉE

---

Christian Martin  
Maire

---

Johanne Beauregard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière